



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément au règlement (UE) 305/2011



Mo Duo Cook-mode bûches

1. DOP n° PE 0016
2. Type Poêle à bois
3. Usage prévu Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels
4. Fabricant Austroflamm GmbH
Austroflamm-Platz 1
A-4631 Krenglbach
5. Fondé de pouvoir -
6. Système(s) d'évaluation et de vérification 3
de la constance des performances du pro-
duit de construction

Numéro d'identification du laboratoire d'essai / numéro du rapport d'essai	0051 / CS25-0115871-02
Spécification technique harmonisée	EN 16510-2-1:2022
Portance (kg)	70
Distances minimales par rapport aux matériaux combustibles - distance sous l'appareil dB [mm]	0
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance frontale au sol dF [mm]	600
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance au plafond dC [mm]	750
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance au mur arrière dR [mm]	150
Distance minimale par rapport aux matières combustibles - distance au mur latéral gauche dS_1 [mm]	150
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance au mur latéral droit dS_2 [mm]	150
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance au mur latéral dans la zone de rayonnement gauche dL_1 [mm]	550
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance au mur latéral dans la zone de rayonnement droite dL_2 [mm]	550
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles attenants (meubles, etc.) dP [mm]	1200
Type et épaisseur de l'isolant thermique	-
CO à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique nominale [mg/Nm ³]	≤ 1250
NOx à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique nominale [mg/Nm ³]	≤ 160
OGC à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique nominale [mg/Nm ³]	≤ 70
Poussières (PM) à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique nominale [mg/Nm ³]	≤ 30
CO à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm ³]	-
NOx à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm ³]	-
OGC à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm ³]	-



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément au règlement (UE) 305/2011



Mo Duo Cook-mode bûches

1. DOP n°	PE 0016
2. Type	Poêle à bois
3. Usage prévu	Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels
4. Fabricant	Austroflamm GmbH Austroflamm-Platz 1 A-4631 Krenglbach
5. Fondé de pouvoir	-
6. Système(s) d'évaluation et de vérification	3 de la constance des performances du pro- duit de construction

Poussières (PM) à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm ³]	-
Température des fumées à la buse, à puissance calorifique nominale [°C]	221
Dépression minimum à puissance calorifique nominale [Pa]	12
Débit massique des fumées à puissance calorifique nominale [g/s]	6,1
Température des fumées à puissance calorifique à charge partielle [°C]	-
Dépression minimum à puissance calorifique à charge partielle [Pa]	-
Débit massique des fumées à puissance calorifique à charge partielle [g/s]	-
Sécurité incendie pour installation au conduit de cheminée	T400G
Puissance calorifique nominale - pièce [kW]	9,4
Puissance calorifique nominale - eau [kW]	-
Rendement à puissance calorifique nominale [%]	≥ 88
Puissance calorifique à charge partielle - pièce [kW]	-
Puissance calorifique à charge partielle - eau [kW]	-
Rendement à puissance calorifique à charge partielle [%]	-
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux [%]	77
Indice d'efficacité énergétique (EEI)	117
Classe d'efficacité énergétique	A+
Consommation d'électricité auxiliaire à puissance calorifique nominale [kW]	0,017
Consommation d'électricité auxiliaire à puissance calorifique minimale [kW]	0,011
Consommation d'électricité auxiliaire en mode veille [kW]	0,005
Durabilité écologique	NPD

Les performances du produit susmentionné correspondent aux performances déclarées. Le fabricant mentionné ci-dessus est seul responsable de l'établissement de cette déclaration de performance conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Krenglbach, 29/09/2025

Andreas Schönfeld
Gérant



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément au règlement (UE) 305/2011



Mo Duo Cook-mode pellets-Type 1/Type 2

1. DOP n°	PE 0016
2. Type	Poêle à pellet
3. Usage prévu	Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels et, le cas échéant, cuisson
4. Fabricant	Austroflamm GmbH Austroflamm-Platz 1 A-4631 Krenglbach
5. Fondé de pouvoir	-
6. Système(s) d'évaluation et de vérification	3 de la constance des performances du produit de construction

Numéro d'identification du laboratoire d'essai / numéro du rapport d'essai	0051 / CS25-0115871-01
Spécification technique harmonisée	EN 16510-2-6:2022
Portance (kg)	70/70
Distances minimales par rapport aux matériaux combustibles - distance sous l'appareil dB [mm]	0/0
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance frontale au sol dF [mm]	600/600
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance au plafond dC [mm]	750/750
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance au mur arrière dR [mm]	150/150
Distance minimale par rapport aux matières combustibles - distance au mur latéral gauche dS_1 [mm]	150/150
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance au mur latéral droit dS_2 [mm]	150/150
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance au mur latéral dans la zone de rayonnement gauche dL_1 [mm]	550/550
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles - distance au mur latéral dans la zone de rayonnement droite dL_2 [mm]	550/550
Distance minimale par rapport aux matériaux combustibles attenants (meubles, etc.) dP [mm]	1200/1200
Type et épaisseur de l'isolant thermique	-/-
CO à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique nominale [mg/Nm ³]	≤ 250/55
NOx à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique nominale [mg/Nm ³]	≤ 160/96
OGC à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique nominale [mg/Nm ³]	≤ 35/2
Poussières (PM) à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique nominale [mg/Nm ³]	≤ 20/14,8
CO à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm ³]	≤ 250/186
NOx à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm ³]	≤ 160/92
OGC à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm ³]	≤ 35/2



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

conformément au règlement (UE) 305/2011



AUSTROFLAMM

Mo Duo Cook-mode pellets-Type 1/Type 2

1. DOP n°	PE 0016
2. Type	Poêle à pellet
3. Usage prévu	Chauffage des locaux dans les bâtiments résidentiels et, le cas échéant, cuisson
4. Fabricant	Austroflamm GmbH Austroflamm-Platz 1 A-4631 Krenglbach
5. Fondé de pouvoir	-
6. Système(s) d'évaluation et de vérification	3 de la constance des performances du pro- duit de construction

Poussières (PM) à 13 % d'O ₂ à puissance calorifique à charge partielle [mg/Nm ³]	≤ 20/8,7
Température des fumées à la buse, à puissance calorifique nominale [°C]	264 / 225
Dépression minimum à puissance calorifique nominale [Pa]	12 / 12
Débit massique des fumées à puissance calorifique nominale [g/s]	6,8 / 7,0
Température des fumées à puissance calorifique à charge partielle [°C]	128 / 109
Dépression minimum à puissance calorifique à charge partielle [Pa]	10/10
Débit massique des fumées à puissance calorifique à charge partielle [g/s]	4,0/4,1
Sécurité incendie pour installation au conduit de cheminée	T400G/T400G
Puissance calorifique nominale - pièce [kW]	9,4 / 9,4
Puissance calorifique nominale - eau [kW]	-
Rendement à puissance calorifique nominale [%]	87 / 88,6
Puissance calorifique à charge partielle - pièce [kW]	4,0 / 4,1
Puissance calorifique à charge partielle - eau [kW]	-
Rendement à puissance calorifique à charge partielle [%]	≥ 91/92
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux [%]	84 / 86,1
Indice d'efficacité énergétique (EEI)	123/125
Classe d'efficacité énergétique	A+/A+
Consommation d'électricité auxiliaire à puissance calorifique nominale [kW]	0,016/0,016
Consommation d'électricité auxiliaire à puissance calorifique minimale [kW]	0,012/0,012
Consommation d'électricité auxiliaire en mode veille [kW]	0,005/0,005
Durabilité écologique	NPD/NPD

Les performances du produit susmentionné correspondent aux performances déclarées. Le fabricant mentionné ci-dessus est seul responsable de l'établissement de cette déclaration de performance conformément au règlement (UE) n° 305/2011.

Krenglbach, 29/09/2025

Andreas Schönfeld
Gérant